

3.00 crédits



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Chaque étudiant-e sera évalué-e par son promoteur ou sa promotrice qui prendra en compte en premier lieu <u>l'évolution du travail</u> depuis le travail de fin des ateliers et le dépôt de la fiche mémoire. Il est donc indispensable que le travail ait <u>évolué substantiellement</u> depuis janvier. C'est le premier critère d'évaluation du travail.</p> <p>Cette évolution du travail sera présentée en veillant à répondre aux points ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présentation et la justification rigoureuse d'une <u>problématique précise</u> (à cet égard, depuis le travail de fin de séminaire et le dépôt de la fiche mémoire, l'étudiant-e veillera à revoir, préciser et/ou affiner sa problématique conformément aux recommandations du promoteur ou de la promotrice)</li> <li>• Un <u>état de l'art</u> substantiel sous forme d'un premier draft de chapitre qui pourra ainsi être repris dans le document de mémoire (autrement dit l'état de l'art doit avoir encore évolué depuis le travail de fin de séminaire, avec des éléments ajoutés et précisés, en veillant à faire dialoguer les auteurs-trices / concepts mobilisés)</li> <li>• Une présentation du <u>dispositif méthodologique</u> qui aura été précisé et testé : autrement dit des <u>premières données exploratoires auront été collectées et analysées</u>, qui seront alors présentées dans le document et permettront de préciser le dispositif méthodologique et si nécessaire le réorienter. Si des données exploratoires n'ont pu être collectées, pour des raisons spécifiques (notamment un terrain de recherche qui dépend d'un stage à venir) cela doit être précisé et justifié et le cas échéant des alternatives peuvent être imaginées (par exemple mener un entretien exploratoire avec un ou un-e professionnel-le qui pourra éclairer la thématique étudiée). Le dispositif méthodologique devra dans tous les cas être précisé le plus rigoureusement et le plus finement possible – en s'appuyant notamment sur la littérature relative aux méthodes de collecte et d'analyse de données en sciences sociales et plus précisément en sciences de l'information et de la communication.</li> <li>• Une bibliographie indicative substantielle</li> </ul> <p><u>A titre indicatif</u>, l'échelle d'évaluation est a priori la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• problématique : 6 points</li> <li>• état de l'art : 5 points</li> <li>• dispositif méthodologique : 8 points</li> <li>• bibliographie : 1 point</li> </ul> <p>Il revient néanmoins au promoteur/promotrice la décision finale et donc d'ajuster le cas échéant, si un point est jugé prioritaire par rapport à un autre dans votre cas spécifique. Cependant, ces indications vous permettent de comprendre que vous devez intégrer des points qui n'ont pas été couverts, ou simplement très furtivement, dans le travail de fin de séminaire, es ateliers et/ou la fiche mémoire. Vous devez <u>faire la démonstration que votre réflexion a continué à évoluer et s'est enrichie</u> depuis le dépôt des travaux précédents.</p> <p>Vos promoteurs et promotrices préciseront le cas échéant avec vous des exigences spécifiques quant à ce travail.</p> <p>Le document devra faire 15.000 signes à 20.000 espaces compris, bibliographie non comprise.</p> <p>Un dépôt en première session est prévu en juin, un dépôt en deuxième session est prévu en août. Les dates de remise seront précisées.</p>
Contenu	Cette 1ère partie du mémoire fait est l'aboutissement de la participation aux ateliers de coaching (Q1) et des rencontres avec la promotrice ou le promoteur (à partir de Q2).
Faculté ou entité en charge:	COMU

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	COMM2M	3		